

**Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint par la société « CDG Invest Growth SA » et la société « Mediterrania Capital Partners » de la société « Société Nouvelle des Conduites d'Eau SA » à travers leurs fonds sous gestion respectifs**

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et à l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernés :**

**- Les acquéreurs :**

- « CDG Invest Growth SA », à travers le fonds sous gestion « Capmezzanine V FPCC-RFA » ;
- « Mediterrania Capital Partners » à travers les fonds sous gestion « LuX SPV », « Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA, Compartiment 1 » et « Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA, Compartiment 2 ».

**- La cible : « Société Nouvelle des Conduites d'Eau SA »**

**Nature de l'opération**

- Prise du contrôle conjoint

**Secteurs économiques concernés :**

- Marché des infrastructures hydrauliques.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 14 septembre 2026.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise de contrôle conjoint de la société « Société Nouvelle des Conduites d'Eau SA » par les sociétés « CDG Invest Growth SA » à travers le fonds sous gestion « Capmezzanine V FPCC-RFA » et « Mediterrania Capital Partners » à travers les fonds sous gestion « LuX SPV », « Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA, Compartiment 1 » et « Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA, Compartiment 2 ».

« Capmezzanine V FPCC-RFA » est un organisme de placement collectif en capital (OPCC) de droit marocain, constitué sous la forme d'un fonds de placement collectif en capital (FPCC), dont le siège social est situé à Casablanca. Il est dûment représenté par sa société de gestion « CDG Invest Growth SA », une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé à Casablanca.

« Mediterrania Capital Partners » (MCP) est une société de gestion de fonds d'investissement panafricain de premier plan, avec une présence établie au Maroc et dans la région MENA depuis plus d'une décennie. MCP investit en tant qu'actionnaire majoritaire ou minoritaire significatif dans des entreprises de taille moyenne à fort potentiel de croissance, en y apportant des ressources managériales, opérationnelles et financières pour accélérer leur développement. Les fonds « Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA, Compartiment 1 » et « Mediterrania Capital IV Morocco FPCC-RFA, Compartiment 2 » sont des fonds de placement collectif en capital de droit marocain et sont tous les deux contrôlés par la société de gestion Mediterrania Capital Partners Gestion, filiale du groupe MCP, société anonyme dont le siège social est situé au lot 58, Tour CFC, 6e étage, Core 1, Quartier Casa, Casablanca, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 449053, dûment agréée en qualité de société de gestion d'organismes de placement collectif en capital par arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration n° 2899-20 du 19 novembre 2020. LuX SPV est le véhicule d'acquisition de droit luxembourgeois constitué pour les besoins de l'Opération et est contrôlé par des sociétés de gestion du groupe MCP.

« Société Nouvelle des Conduites d'Eau SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé à Rabat. La société exerce ses activités dans la fabrication de tuyaux et conduites destinés aux réseaux d'eau, la réalisation de travaux d'adduction d'eau et d'assainissement ainsi que dans le domaine du génie civil hydraulique. Elle exerce également des activités dans la fabrication d'équipements hydromécaniques et de matériel de pompage. À titre secondaire, elle réalise des travaux de génie civil et de construction de bâtiments industriels liés à ces activités.

Fait à Rabat, le 28 août 2026.